



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT RESTAURANT SCOLAIRE | 2024-2025

Par convention entre la Ville de Lauterbourg et le Collège Georges Holderith, un accès au restaurant scolaire du collège a été mis en place pour les élèves de l'école maternelle, **en priorité, ceux dont les deux parents travaillent.** La Ville de Lauterbourg assure la gestion de ce service ; **40 élèves peuvent en bénéficier**

ORGANISATION GENERALE

L'inscription au restaurant scolaire se fait par bulletin d'inscription à retirer au bureau d'accueil de la Mairie de Lauterbourg et à déposer avant le **lundi 23 août**. L'inscription vaut pour l'année scolaire, de septembre à juillet. Le personnel d'encadrement prendra en charge les élèves de 11h30 à 13h25. Les repas auront lieu au restaurant scolaire du collège de 11h40 à 13h00

FRAIS A ACQUITTER repas et encadrement : 6,20 € par jour

⇒ **Repas : 3,90 € par repas consommé (tarif de septembre 2024 à juillet 2025)**

L'inscription devra être obligatoirement accompagnée d'un chèque couvrant la période du mois de septembre : chèque à l'ordre du Collège Georges Holderith Lauterbourg

Chaque enfant aura un compte-repas à approvisionner ensuite d'un montant suffisant pour tous les repas, par virement, solution à privilégier (RIB en bas de page) ou chèque à déposer à l'administration du collège (**ordre du Collège Georges Holderith Lauterbourg**). **Les repas sont à régler en avance entre le 25 et le 30 du mois précédent.**

- 60 € par mois si l'enfant mange 4 fois par semaine
- 45 € par mois si l'enfant mange 3 fois par semaine
- 30 € par mois si l'enfant mange 2 fois par semaine
- 15 € par mois si l'enfant mange 1 fois par semaine

Le montant sera ajusté en fin d'année scolaire

⇒ **Frais d'encadrement : 2,30 € pour chaque repas consommé**

Ils ont été fixés par le Conseil Municipal et feront l'objet d'une facture correspondant aux nombres de repas consommés, qui devra être réglée auprès du Service de Gestion Comptable (SGC) de Haguenau

- encadrement de septembre à décembre : émission facture en janvier 2025
- encadrement de janvier à mars : émission facture en avril 2025
- encadrement d'avril à juillet : émission facture au 15 juillet 2025

REGLEMENT

L'inscription suppose l'acceptation des règles de vie commune : respect des camarades, des personnels, de la nourriture, de la propreté...les élèves devront suivre les consignes du personnel d'encadrement.

Tout comportement irrespectueux signalé par le personnel d'encadrement fera l'objet d'un avertissement aux parents par courrier et pourra conduire à une convocation en Mairie.



CONTACT MAIRIE DE LAUTERBOURG :

Sophie Holler | téléphone 03 88 94 80 18 | mail : s.holler@mairie-lauterbourg.fr

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	67000	00001007164	36	TPSTRASBOURG			
Identifiant International de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1670	0000	0010	0716	436	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE HOLDERITH